

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 18 JANVIER 2013

Le vendredi 18 janvier 2013, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 10 janvier 2013, s'est réuni en session ordinaire à 13h 00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel BACHASSON, Maire.

PRÉSENTS : MM. Marcel BACHASSON, Maire – Serge SECOND, 1^{er} adjoint René CHOC, 2^{ème} adjoint – Roland CHANCRIN, 3^{ème} adjoint – Daniel POSTIC, conseiller délégué – Olivier DUMAS – Gilbert BERRUYER – Mmes. Annie BESSIERE – Marie BLANCO – M. Guy SIMIEN – Mme. Florence MARGARON.

Excusés ou absents : Mme. Jocelyne DEROCLES, 4^{ème} adjointe – M. Serge PERRAUD – Mmes. Sylvaine L'HOTE – Françoise MACHUT.

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



- Monsieur le Maire ouvre la séance à 13h 10.

- Monsieur le Maire signale que Mmes. Jocelyne DEROCLES et Françoise MACHUT, empêchées, ont respectivement donné pouvoir à MM. Serge SECOND et Olivier DUMAS.

- Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2012.

➔ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Décision Modificative n° 2.

Dépenses /	augmentation de crédit :	4 575 756,31 €
Recettes /	augmentation de crédit :	5 717 125,31 €
Recettes /	diminution de crédit :	1 141 369,00 €

Monsieur le Maire présente au Conseil les résultats de l'année écoulée et expose la priorité budgétaire pour l'année à venir : un effort de désendettement avec un ensemble d'opérations financières déjà entamées qui méritent d'être poursuivies et accentuées. Il rappelle que les travaux réalisés au lac en 2012 ne facilitent pas pour l'instant la tâche mais indique que ces opérations seront possibles par la perception de recettes prévues, notifiées, grandement attendues, liées à la réalisation du Center-Parcs de la Forêt de Chambaran : perception de la TLE, vente des terrains des Avenièrès... lotissement....

Après discussion approfondie sur le sujet et après avoir donné tout éclaircissement sur ce point, Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer favorablement sur le projet de Décision Modificative n° 2.

➔ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire explique que rendez-vous est pris avec la Directrice de l'Ecole Primaire des Genêts pour concertation sur le projet de modification des rythmes scolaires. Ce projet de réaménagement de la journée de classe avec réintroduction des mercredis travaillés pourrait amener la Commune (ou la Communauté de Communes si l'orientation va vers une harmonisation au sein des Intercommunalités) à accroître sa participation au sein de l'établissement par la nécessité d'encadrer des groupes d'enfants pour des activités péri-éducatives.

Une documentation sur le projet a déjà été envoyée aux Conseillers avant la présente réunion. D'autres documents seront également transmis au fur et à mesure que la Commune en aura connaissance.

POINT SUR LE CENTER-PARCS

Monsieur le Maire indique au Conseil que les deux recours auprès du Conseil d'Etat pour lesquels la Commune était concernée (Plan Local d'Urbanisme et Permis de Construire) ont été rejetés. Il n'y aura donc

pas de jugement de ces deux dossiers. Il indique que par cette décision, le Conseil d'Etat a montré que le cheminement de la Commune concernant le dossier Center-Parcs a été conduit selon les normes et que la Cour d'Appel de Lyon avait jugé sagement le dossier en 2012.

Il rappelle que le Conseil d'Etat doit encore statuer sur un autre recours (Autorisation de défrichement) concernant cette fois-ci l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES

Stages : Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer favorablement sur une demande de stage au sein des services techniques de la Commune pour un jeune Roybonnais, élève de la MFR de Chatte (2 fois quinze jours).

➔ *Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.*

Préparation du Budget 2013 : Monsieur le Maire rappelle que les dates des différentes réunions de la Commission Finances ont été données aux Conseillers. Il précise que le budget pourra s'établir en connaissance de la totalité des jugements exprimés par le conseil d'Etat par rapport au projet Center-Parcs.

Commerce local :

- Une discussion s'instaure suite à la fermeture du commerce de boulangerie. La Commune reste en communication avec la Chambre des métiers Isère et Drôme. Elle veillera à ce que puissent rester pérennes les conditions d'une reprise et d'une réouverture.

- Concernant la venue possible d'un commerce alimentaire de moyenne surface sur la Commune, Monsieur le Maire rappelle que les Roybonnais ont été prévenus de cette éventualité par le bulletin municipal de décembre 2012 et qu'il en a été également question au cours de la Cérémonie des Vœux du 3 janvier 2013. Il précise qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une ébauche de projet dépendant de la réalisation du Center-Parcs et indique que cela pourrait constituer une occasion d'éviter les « fuites » des achats vers les super marchés à l'extérieur, grâce à une pratique de prix raisonnables.

Contournement routier du bourg : Monsieur le Maire indique que les acquisitions de terrains se déroulent normalement. Les signatures des derniers propriétaires vendeurs sont en cours avec la SAFER. Les actes notariés viendront ensuite compléter les cinq ventes déjà finalisées. Quelques formalités administratives restent pendant ce temps à réaliser pour boucler le dossier.

Utilisation des locaux de l'ancien Collège : Monsieur le Maire indique que le service « Enfance » de la Communauté de Communes serait intéressé pour recentrer l'ensemble de ses activités d'Accueil de Loisirs sur la Commune de Roybon. Dans cette optique, le Collège pourrait être utilisé, provisoirement, en complément de l'Ecole Primaire des Genêts pour accueillir les enfants durant les périodes de congés scolaires. Cependant, des vérifications importantes restent à réaliser sur le fonctionnement (chauffage...). Une décision définitive sera prise en fonction des résultats de ces vérifications et des dépenses à engager.

Soirées de jeux vidéo en réseau : Suite à la demande d'un groupe de jeunes souhaitant organiser des soirées de jeux vidéo en réseau, Monsieur le Maire propose au Conseil d'accéder à cette demande à l'essai par le prêt de la salle contiguë à la salle du Conseil avec organisation de soirées jusqu'à une heure du matin. Des rectifications seront éventuellement à apporter ensuite suivant le déroulement de l'activité.

➔ *Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.*

Travaux au lac : Monsieur le Maire indique au Conseil que les travaux de pose des éléments de métallerie pour la tourelle de vidange sont en cours et devraient se finir pour ce lundi 21 janvier. Il précise aussi que les travaux de curage du piège à gravier, d'établissement d'un cheminement piéton sous la route de Saint-Antoine et de remise en état des plages sont prévus pour la fin du mois de janvier.

A l'issue de ces derniers travaux, le lac sera remis en eau et pourra donc être prêt pour l'ouverture de la prochaine saison de pêche.

Monsieur le Maire clôt la séance à 14h 40.

